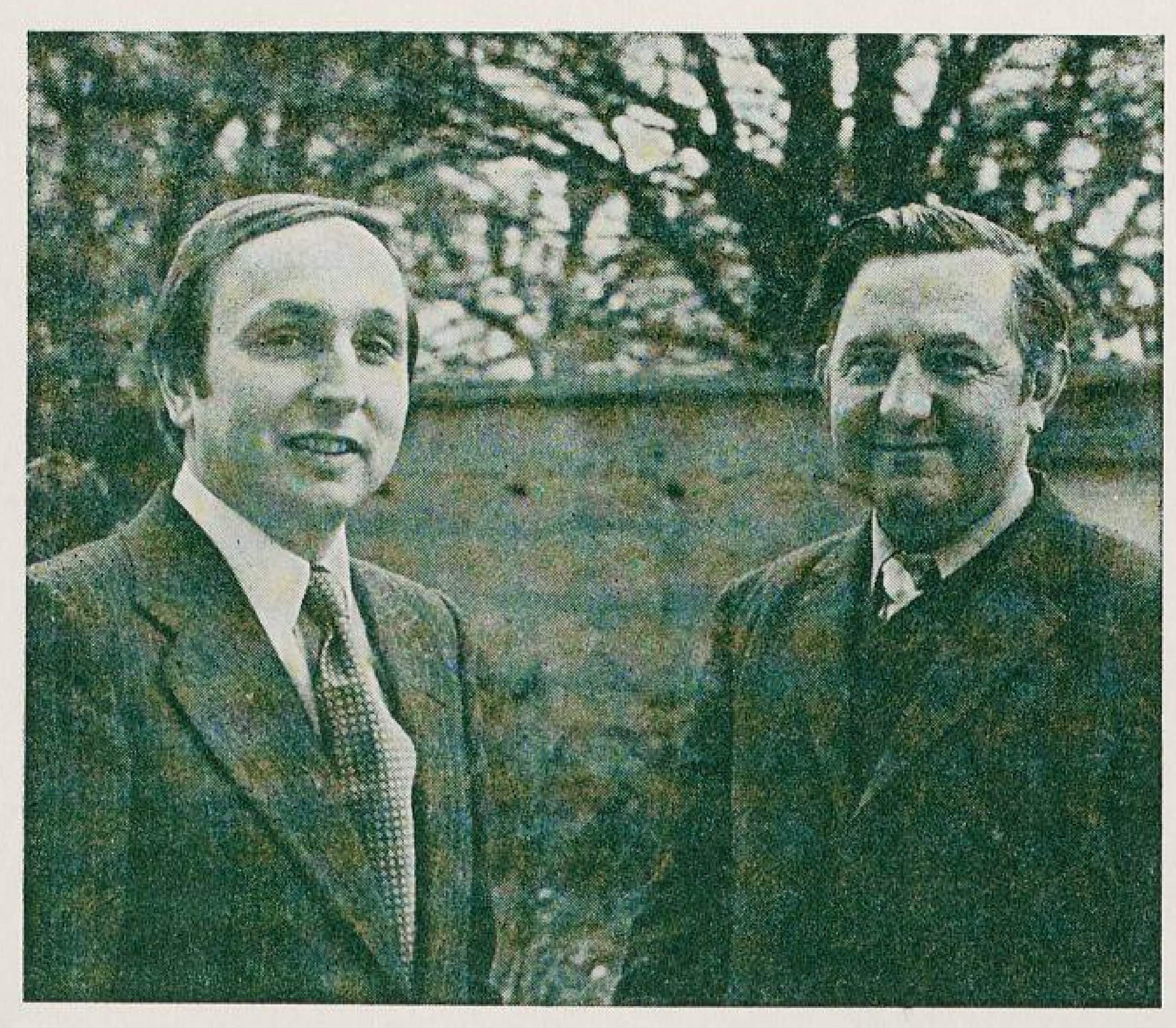
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Elections Législatives du 12 Mars 1978

10e Circonscription du Rhône

A l'issue d'une trop longue campagne électorale qui vous a souvent ennuyé, vous voici enfin **seul** à l'heure du choix.

Ce choix **vous** engage et il engage la **FRANCE.**

Ce qui est en jeu c'est

- **Votre liberté :** liberté d'entreprendre, liberté du travail, liberté d'enseignement, liberté agricole
- **Les institutions de la Ve République**
- **La place de la France dans le Monde.**

Le 12 Mars, vous choisirez aussi un homme qui devra vous représenter avec dynamisme et efficacité pour promouvoir notre région beaujolaise. **Cet homme sera un homme de la majorité. Il sera un homme du Rassemblement.**

Il devra

- Favoriser l'implantation d'industries pour créer des emplois nouveaux
- Préserver l'indépendance de la viticulture Beaujolaise
- Protéger l'initiative personnelle contre l'emprise de l'Administration
- Rétablir le respect d'autrui en luttant contre l'insécurité.

Chacun a ses difficultés, nous le savons, mais ce n'est pas la Gauche avec ses promesses démagogiques qui les résoudra.

Le 12 Mars

Vous ne vous laisserez pas abuser par les illusions.

Vous devrez choisir l'homme énergique apte à mener ce dur combat politique. Vous choisirez un homme qui refuse le cumul des mandats. Jean-Paul Gasquet s'y engage.

Pour battre le Socialiste Monsieur POUTISSOU

Vous voterez Jean-Paul Gasquet

CANDIDAT D'UNION DE LA MAJORITÉ

investi par le Rassemblement Pour la République

soutenu par le Centre National des Indépendants Paysans

Né à Fleurie - 37 ans - Marié - 4 enfants - Commerçant

Vice Président de la Chambre de Commerce de Villefranche et du Beaujolais

Conseiller municipal de Liergues - Membre du bureau du SIVOM du canton d'Anse

Suppléant : Marcel Descombes

54 ans - Marié - 4 enfants - Viticulteur

Maire de Jullié

Vice Président du SIVOM du canton de Beaujeu - Vice Président de la cave coopérative de Juliénas

IMP. PIGAULT 69 ST-GEORGES